

Je le remercie également de la façon dont il a rempli ses fonctions. Je suis convaincu qu'il les a remplies au meilleur de sa connaissance.

(Traduction)

J'aimerais maintenant adresser un mot tout à fait spécial au président de notre comité plénier. Il est non seulement nouveau président, mais aussi nouveau député. Il a dû prendre la relève de son prédécesseur, du jour au lendemain. A mon avis, un président du comité doit avoir trois qualités particulières: d'abord, une bonne connaissance du Règlement, ensuite, un bon jugement et, enfin, beaucoup de patience. Celui qui occupe maintenant ce poste de président du comité possède ces trois qualités. Je pense qu'il a fait observer, non pas la lettre du Règlement, mais plutôt son esprit, et c'était justement, à mon avis, l'intention de ceux qui ont décrété ces règles.

J'aimerais offrir des remerciements à bien d'autres personnes ici, au greffier et à ses collègues qui nous rendent service à nous tous; aux sténographes du hansom, tant anglais que français, qui sont précis et appliqués, qui passent de longues heures, après l'ajournement, à transcrire nos discours. J'aimerais offrir nos remerciements aux interprètes. Il s'agit d'un nouveau service de la Chambre. L'interprète doit être extrêmement efficace. Il doit avoir une connaissance générale d'une foule de sujets et surtout de ceux que nous débattons ici. Je tiens à les remercier de façon particulière. Je tiens aussi à remercier les secrétaires et les sténographes de la Chambre, les agents de la sûreté et les secrétaires des comités, que nous oublions toujours, et tous les autres. Leur travail mérite nos félicitations. Les comités siègent très souvent, maintenant, et les secrétaires font un travail indispensable. Je les remercie au nom de l'opposition. Enfin, je remercie les petits pages qui nous servent avec dévouement, qui sont si bien élevés et si bien formés grâce à vos collaborateurs, monsieur l'Orateur. Ils nous manqueront dans les jours à venir.

Je conclus en remerciant tous les députés de ne pas m'avoir interrompu et de n'avoir pas interrompu d'autres représentants plus souvent qu'ils ne l'ont fait et pour les nombreux apports qu'ils ont faits aux délibérations et à la conduite générale et à l'administration de la Chambre des communes. A tous les députés qui sont présents, je dis merci et me réjouis à la pensée que nous nous reverrons bientôt.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Au nom des membres de mon groupe, je tiens à endosser tout ce qu'a si bien exprimé le porte-parole de l'opposition officielle. Je

[L'hon. M. Chevrier.]

veux surtout répéter les mots aimables qu'il a eus à l'égard du leader de la Chambre. Je dois dire qu'il a toujours été bien disposé à nous consulter, d'une façon même qui n'avait pas toujours eu cours dans le passé.

A vous, monsieur l'Orateur, nous voulons dire que nous ne vous avons jamais vu pencher ni d'un côté ni de l'autre. Vous avez toujours conservé une attitude impartiale dans les situations souvent difficiles où nous vous avons placé.

Je veux remercier au nom de mon groupe les nombreux employés de la Chambre, non seulement les greffiers, mais nos employés de bureau, les sténographes, les messagers, les pages et les autres employés. Je suis sûr que tous les députés regrettent qu'il soit nécessaire de nommer maintenant un nouveau président du comité plénier. Nous sommes tous d'accord, j'en suis sûr, pour souhaiter à l'ancien président un prompt rétablissement en attendant son retour à la Chambre.

Les membres de mon groupe souhaitent que tous les honorables députés, qui s'en vont passer un mois ou davantage chez eux pour préparer les élections, passeront un temps très agréable.

L'hon. Gordon Churchill (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de remercier les membres de l'opposition qui ont parlé de moi en termes si aimables, ce qui, j'en suis sûr, a grandement étonné mes collègues de ce côté-ci de la Chambre. Ce qu'a dit l'honorable député de Laurier est très juste, et il convient de ne pas l'oublier. Ces trois dernières semaines, la session s'est déroulée avec beaucoup plus d'efficacité qu'au début. Je suis tout à fait disposé à reconnaître avec lui que c'est une erreur d'imposer trop tôt de longues heures de séance, ainsi que des séances le samedi, et peut-être qu'à l'avenir nous n'aurons pas à faire cela.

D'une année à l'autre, je suis toujours étonné de constater à quel point nous nous tirons bien d'affaire à la Chambre, et je suis vraiment impressionné par l'esprit amical qui prévaut, malgré les débats animés qui s'y déroulent, ce qui est important d'ailleurs en démocratie parlementaire. Pour ma part, j'ai toujours aimé les débats animés à la Chambre des communes, soit à titre de participant, d'observateur ou parfois même d'interpellateur.

J'aimerais m'associer aux observations qui ont été faites à votre sujet, monsieur l'Orateur, au sujet de l'Orateur suppléant, du président, et de tous les fonctionnaires de la Chambre, des membres du Parlement et des membres du personnel qui veillent aux besoins de la Chambre des communes. Il serait